

EN PICARDIE ■ EN PICARDIE ■ EN PICARDIE

Mettons du vent dans les centrales

Sous la conduite de l'A.D.E.M.E. (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et avec le financement des collectivités régionales, une réflexion sur l'énergie éolienne en Picardie est actuellement menée. Un comité de pilotage comprenant les partenaires déjà cités, l'Etat (service de la préfecture), E.D.F. et Picardie Nature a été institué ; ce sont les premiers résultats des études entreprises que nous vous proposons de découvrir ici.

Du vent...

Dans un premier temps, un atlas régional préliminaire des ressources énergétiques éoliennes potentielles a été réalisé (cartes des vitesses et direction des vents). En fonction de ces résultats, une production énergétique envisageable a été évaluée. Il apparaît qu'une production d'énergie par le vent est possible en Picardie depuis le temps que nos voisins Allemands, Hollandais, Danois... le font, il était temps de commencer à s'interroger sur cette ressource totalement ignorée chez nous ! Quelques zones privilégiées ont été définies : le littoral, les plaines du Santerre, le Valois, le Beauvaisis...

...à la réalité ?

La possibilité de faire fonctionner une éolienne dans notre région ayant été établie, reste maintenant à concrétiser ce projet si son intérêt est montré. Plusieurs questions se posent :

- Quels objectifs de production ?
- Quels impacts sur l'environnement ?
- Combien coûterait un tel investissement et pourquoi le financer ?

Les objectifs ? :

Modestes dans un premier temps, c'est certain. La construction d'une seule éolienne est envisagée en Picardie.

Modèle unique et exotique ou premier maillon d'une chaîne ? Il conviendra donc de juger de la réussite (d'un point de vue économique mais aussi d'acceptation par les picards) du projet pour continuer l'expérience ou pas. Pour information, signalons qu'une directive européenne impose aux états de l'Union Européenne de produire 10% de son énergie par énergie renouvelable en 2005 ; il serait temps d'y penser... mais il est vrai que les directives européennes ne sont pas toujours respectées ! (voir l'application locale de la directive oiseaux dont nous avons si souvent l'occasion de parler dans ces pages).

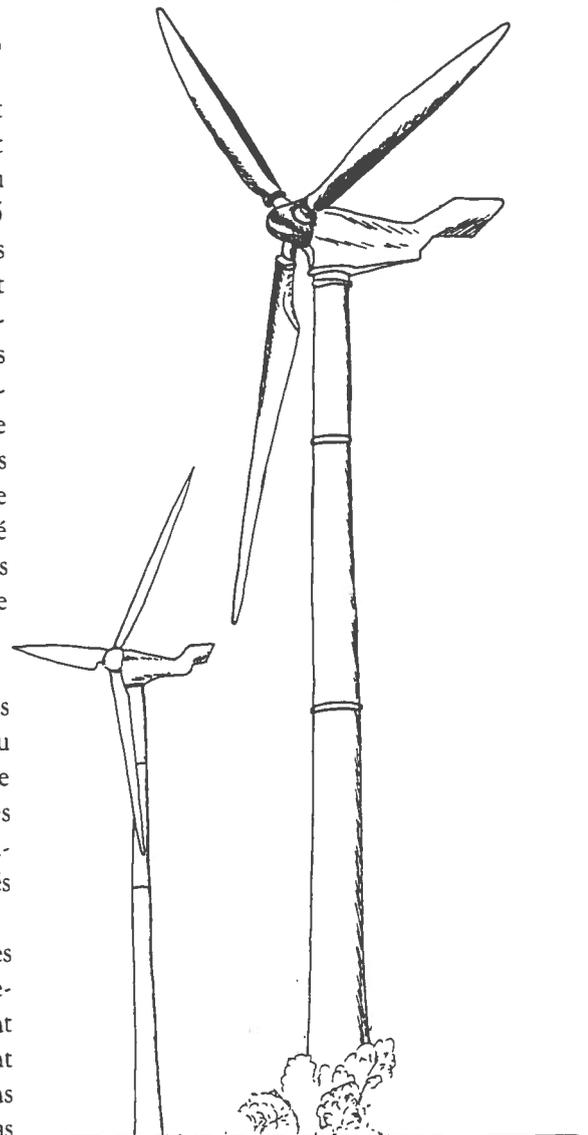
Quels impacts ? :

Ils peuvent être d'ordre paysagers, acoustiques et faunistiques.

* **Impact paysager** : Nouvel élément dans notre paysage une éolienne (c'est une machine en haut d'un mat de 30 ou 40 mètres avec des pales de 20 ou 25 mètres de long) peut choquer... mais d'autres peuvent trouver cela beau et élégant. A chacun de se faire une opinion mais de toute façon est-ce plus repoussant qu'une ligne à haute tension, un transformateur ou une centrale nucléaire ? Rappelons qu'il n'est pas question de créer en Picardie une "ferme éolienne" (et nous avons insisté sur ce point) où sont concentrés des dizaines d'éoliennes, nouvelle forme de production centralisée, comme l'ont fait certains pays (le plus souvent il est vrai dans des déserts) mais d'installer une ou quelques machines dispersées ; l'énergie produite est transportée dans des câbles enterrés, il n'y a pas de création de nouvelles lignes, nous nous sommes assurés de ce point.

* **Impact acoustique** : La rotation des pales des machines entraîne des sifflements gênants mais les éoliennes étant nécessairement isolées ils ne devraient pas entraîner de gênes pour les riverains ; il s'agit là d'un point à surveiller en cas de concrétisation.

* **Impacts faunistiques** : Obstacle aérien, une telle installation est potentiellement une cause possible de choc mortel pour les oiseaux. Nous avons déjà signalé qu'il nous semblait difficile à cause de cela d'installer une éolienne en bordure littorale ou dans la réserve naturelle de la Baie de Somme, en regard des importants mouvements d'oiseaux qui s'y déroulent. Ailleurs, en dehors des couloirs de migrations connus, la taille et le bruit de la machine devraient permettre aux oiseaux de l'éviter ; c'est ce que nous allons vérifier en interrogeant les ornithologues des régions où de telles installations existent. .../...



Le financement

Dernier obstacle, et non des moindres : comment financer un tel projet ?

La production d'énergie par des éoliennes est encore balbutiante en France, comme pour toute expérience les premiers essais sont chers, seule leur multiplication peut faire baisser les coûts. E.D.F. se dit intéressé (à la réflexion) mais son coût de rachat des Kwh produits est si faible (3 à 4 fois moins que ce qui se fait dans d'autres pays) qu'actuellement le projet ne semble pas économiquement rentable. Cela implique donc de trouver des financements et il faut des arguments car, comme l'a fait remarquer un représentant des financeurs potentiels,

actuellement les projets écologiques ne sont pas à la mode et les élus sont peu enclins à dépenser l'argent public à de tels projets (sous entendu, l'écologie oui... quand cela rapporte des voix aux élections). Il est donc important de montrer qu'une production d'énergie renouvelable propre en remplacement d'une production à base d'énergie fossile si polluante pour notre environnement est hautement souhaitable... même si ce n'est pas économiquement rentable dans l'immédiat. Notre survie future est peut-être à ce prix.

Certains pays ou certaines régions de France ont posé leurs premières éoliennes en des sites qui n'étaient peut-être pas les meilleurs d'un point de vue production mais là où elles se

voient. C'est peut-être un premier stade par lequel il faut passer pour que chacun comprenne la nécessité de produire une énergie propre. D'ailleurs le site étudié chez nous est Ablaincourt, lieu de passage routier, autoroutier et ferroviaire (T.G.V.), donc visible par un maximum de personnes.

Picardie Nature, partie prenante du comité de pilotage continuera à contribuer à l'avancement de l'idée d'une production d'énergie alternative renouvelable dans la région ; espérons que toutes ces études ne seront pas faites... pour du vent.

Xavier COMMECY

TRIBUNE LIBRE ■ TRIBUNE LIBRE ■ TRIBUNE LIBRE

Le diplôme c'est pas l'intelligence !

J'ai entendu un imbécile à la TSF, hier soir.

Nous sommes des "ratés de la société". Dixit ce savant qui sait de quoi il parle. Il doit avoir pas mal de diplômes et de l'expérience. Voilà un monsieur bien intégré, bien moulé, qui dit bien ce qu'on lui demande de dire, un mouton parfait, toujours du côté du manche, un petit rouage qui suit le mouvement et qui ne sait pas faire autre chose. De qui parle-t-il me demanderez-vous ? des anti-nucléaires ben voyons. Je le cite encore : "ces gens-là n'y connaissent rien, ils n'ont qu'à se taire !". Cela me fait presque penser aux chasseurs qui veulent aussi nous faire taire parce qu'on ne peut pas comprendre si on ne chasse pas!.

Cela me fait penser à ce qu'a dit un conseiller municipal de mon village, un agriculteur propriétaire foncier, à un autre conseiller simple-ouvrier-mais-honnête : "Ti t'as rien, t'as rien à dire !".

*Où va se nicher le fascisme ! l'autoritarisme aveugle !. Je ne fais absolument pas de politique ici en parlant ainsi. Oui ce savant est un imbécile qui ignore ce que veut dire citoyenneté. L'intelligence n'est pas écrite sur du papier, sur un diplôme. Elle est dans le comportement vis-à-vis de ses concitoyens. Cet homme-là est dangereux pour la république. Car la RES n'est plus "PUBLICA" avec lui. Elle est RESMEA *.*

On ne traite pas les gens ainsi. On les informe. Ce monsieur est payé pour cela. Et notre jugement est le fruit d'une conjugaison complexe de nombreux paramètres. Qu'il nous aide en nous apportant un élément de plus, mais qu'il nous laisse le droit de penser autrement que lui.

G. BAUDRY

* RES PUBLICA signifie chose publique c'est-à-dire République